

AVIS PUBLIC

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-1723

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 28120, SECTEUR SITUÉ À L'EST DE LA RUE OLIER ET À L'OUEST DE LA RUE ROUSSEL, CHICOUTIMI (ARS 1723))

Le conseil de l'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil tenue le 2 octobre 2025 du projet de règlement mentionné ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le **3 décembre 2025, à compter de 12h00, dans la salle Marguerite-Tellier, 165, rue Racine Est, Chicoutimi**, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

L'objet du projet de règlement ARS-1723 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à modifier la zone 28120 à la suite de l'acceptation d'un plan d'aménagement d'ensemble au secteur situé à l'est de la rue Olier et à l'ouest de la rue Roussel et à permettre l'aménagement d'accès dans une zone contiguë pour les usages de la zone 28121;

Le projet de règlement vise le périmètre illustré sur le plan joint à l'avis.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le texte complet du projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante : <https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics>, ou au Service du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi au 150, boulevard Saguenay Est, aux heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique ou pour obtenir copie de plans détaillés de la zone ou des zones contiguës, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 13 novembre 2025.

L'assistant-greffier de la Ville,

BASTIEN GAUDET

